

**REGIE DU DOMAINE SKIABLE DE GRESSE-EN-VERCORS**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**SEANCE DU 3 Février 2020**

L'an deux mil vingt, le trois février, le Conseil d'Administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors, dûment convoqué le 30 janvier 2020, s'est réuni à 17 heures 30, en session extraordinaire dans la salle du Conseil Municipal, 1 place du Docteur Cuynat, à la Mairie, 38650 GRESSE-EN-VERCORS, sous la présidence de Monsieur Michel-Pierre PECOUL, son président.

**Membres en exercice : 7**

**Présents : 7 :** NOUEN Marie-Ange, PECOUL Michel-Pierre, BOUVIER Jean-Pierre, GODEAU Christian, ZANATTA Jean-Paul, GRILLET Patricia, LEFEVRE Alexandre.

**Pouvoirs : 0**

**Absents : 0**

**Nombre de votants : 7**

**Secrétaire de séance :** ZANATTA Jean-Paul

**Représentant de la commune de Gresse en Vercors avec voix consultative :** ROUGALE Alain.

**Représentant consultatif technique du Domaine skiable :** Directeur d'exploitation du Domaine skiable ROUTABOUL Valery.

Directrice de la RDSGV présente : BELEY Nadine.

**2020-DS1 Approbation du budget prévisionnel de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors (RDSGV)**

Le Président du Conseil d'Administration a convoqué les membres du CA de la RDSGV en session extraordinaire suite à l'inscription définitive de la nouvelle régie au RCS, et à l'attribution du SIRET pour la structure. Il explique qu'un budget primitif doit être rapidement mis en place et voté.

Le président demande au conseil d'administration, après avoir travaillé sur les prévisions du budget 2020 de la régie nouvellement créée, de se prononcer sur le budget primitif 2020 pour la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors (budget n° 45000). L'ensemble des crédits par chapitre et opérations, en dépenses et recettes, section de fonctionnement et d'investissement, sont présentés.

Vu le projet de budget primitif 2020,

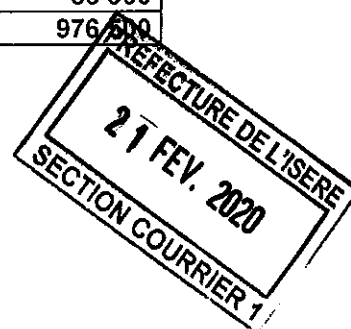
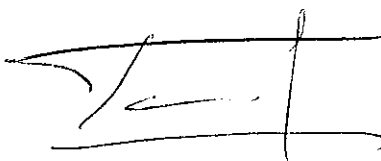
**Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré,**

**- DECIDE D'APPROUVER à l'Unanimité, le budget primitif 2020 pour la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors, arrêté comme suit au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,**

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	885 500	891 000
Section d'investissement	145 500	85 500
<b>TOTAL</b>	<b>1 031 000</b>	<b>976 500</b>

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus  
Gresse-en-Vercors, le 4 février 2020

Monsieur Michel-Pierre PECOUL  
Président du Conseil d'Administration



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de sa transmission en Préfecture le 07/02/20 et de sa publication/notification le 07/02/2020



**REGIE DU DOMAINE SKIABLE DE GRESSE-EN-VERCORS  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**SEANCE DU 30 avril 2020**

L'an deux mille vingt, le trente avril, le Conseil d'Administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors, s'est réuni à 14 heures 30, en session ordinaire, dans la salle du Grand Veymont, 1965 route du Grand Veymont, 38650 GRESSE-EN-VERCORS, sous la présidence de Monsieur Michel-Pierre PECOUL, président de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors.

Membres en exercice : 7

Présents : 6 : NOUEN Marie-Ange, PECOUL Michel-Pierre, BOUVIER Jean-Pierre, GODEAU Christian, ZANATTA Jean-Paul, GRILLET Patricia,

Représenté : 1 : LEFEVRE Alexandre.

Pouvoirs : 1 LEFEVRE Alexandre à PECOUL Michel-Pierre

Nombre de votants : 7

Secrétaire de séance : GRILLET Patricia.

Autres personnes présentes :

-Directrice de la Régie du Domaine Skiable de Gresse en Vercors : BELEY Nadine,

-Représentant de la commune de Gresse en Vercors avec voix consultative : ROUGALE Alain (Maire).

-Représentant consultatif technique du Domaine skiable : ROUTABOUL Valery, Directeur d'exploitation du Domaine skiable de Gresse en Vercors.

**VOTE : Unanimité POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION**

\*\*\*\*\*

**2020-DS3 Délibération pour autorisation de demande de subvention pour extension-optimisation de la neige de culture sur la piste des Chamois - Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors.**

Le président informe le Conseil d'administration d'un projet portant sur des aménagements visant à densifier l'installation de Neige sur un secteur non-équipé ainsi qu'à moderniser l'installation existante pour une optimisation de l'utilisation des heures de froid:

Il s'agit :

. De sécuriser le secteur de la piste des Chamois, entre 1680 et 1440m d'altitude, sur le haut de la station, moins sujet aux intempéries dues au vent, par la création d'un réseau Neige et de travaux d'amélioration de l'état de surface de la piste afin de produire un manteau neigeux le plus homogène possible et ainsi optimiser les volumes de neige à produire.

. De moderniser et fiabiliser le réseau existant en cohérence avec l'extension de réseau et l'évolution des conditions techniques et climatiques.

Les coûts estimés sont les suivants :

Postes de dépense (détails à fournir)	Montant HT estimé
Création réseau (Piste Chamois)	520 000 €
Optimisation installation existante	190 000 €
<b>Total</b>	<b>710 000 €</b>

Des subventions peuvent être sollicitées sur ce projet auprès de la Région et du Département dans le cadre notamment du Plan Neige.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, décide:

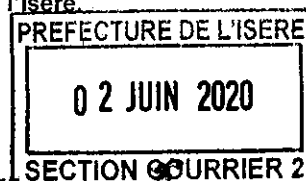
- DE VALIDER le projet d'aménagements visant à densifier l'installation de Neige sur un secteur non-équipé ainsi qu'à moderniser l'installation existante pour une optimisation de l'utilisation des heures de froid,
- D'AUTORISER Le Président du Conseil d'Administration à effectuer les demandes de subventions auprès de la Région AURA et du Département de l'Isère.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous  
Fait à GRESSE EN VERCORS,  
Le 15/05/2020

Le Président  
PECOUL Michel-Pierre



REGIE DU DOMAINE SKIABLE  
GRESSE EN VERCORS  
38650 Gresse en Vercors  
04 76 34 30 04  
Site 880 716 121 000 12  
remontees-mecaniques@gresse-en-vercors.fr



Certifié exécutoire par le Président compte tenu de sa transmission en Préfecture le 16/05/2020 et de sa publication/notification le 16/05/2020.

**REGIE DU DOMAINE SKIABLE DE GRESSE-EN-VERCORS  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**SEANCE DU 30 avril 2020**

L'an deux mille vingt, le trente avril, le Conseil d'Administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors, s'est réuni à 14 heures 30, en session ordinaire, dans la salle du Grand Veymont, 1965 route du Grand Veymont, 38650 GRESSE-EN-VERCORS, sous la présidence de Monsieur Michel-Pierre PECOUL, président de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors.

Membres en exercice : 7

Présents : 6 : NOUEN Marie-Ange, PECOUL Michel-Pierre, BOUVIER Jean-Pierre, GODEAU Christian, ZANATTA Jean-Paul, GRILLET Patricia,

Représenté : 1 : LEFEVRE Alexandre.

Pouvoirs : 1 LEFEVRE Alexandre à PECOUL Michel-Pierre

Nombre de votants : 7

Secrétaire de séance : GRILLET Patricia.

Autres personnes présentes :

-Directrice de la Régie du Domaine Skiable de Gresse en Vercors : BELEY Nadine,

-Représentant de la commune de Gresse en Vercors avec voix consultative : ROUGALE Alain (Maire).

-Représentant consultatif technique du Domaine skiable : ROUTABOUL Valery, Directeur d'exploitation du Domaine skiable de Gresse en Vercors.

**VOTE :                      Unanimité POUR                      0 CONTRE                      0 ABSTENTION**

\*\*\*\*\*

**2020-DS4 Dates d'ouverture et de fermeture pour la saison 2020-2021 ainsi que les tarifs de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors.**

Le Président du Conseil d'Administration rappelle que le conseil d'administration doit déterminer les dates d'ouverture et de fermeture de la station ainsi que les tarifs pour la saison 2020-2021.

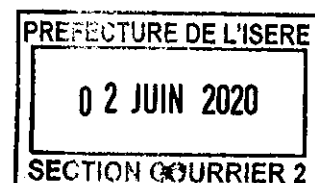
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le président du conseil d'administration portera à connaissance de Mr le Maire les dates d'ouverture et de fermeture de la station pour la saison 2020-2021.

Le Maire et le conseil municipal devront décider s'ils souhaitent une ouverture anticipée et/ou un report de la fermeture de la station

**Le Conseil d'Administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors, après avoir délibéré, approuve :**

- L'ouverture de la station le 19/12/2020.
- La fermeture de la station le 07/03/2021.
- L'adoption des tarifs suivants détaillés :



PROPOSITION TARIFS 2020 / 2021 SKI ALPIN GRESSE EN VERCORS				
OUVERTURE STATION LE 19 DECEMBRE 2020 FERMETURE STATION LE 07 MARS 2021				
VERSION 1	SEMAINE HORS VACANCES SCOLAIRES		WEEK-END, JOURS FERIES VACANCES SCOLAIRES	
FORFAIT	NORMAL	REDUIT (1)	NORMAL	REDUIT (1)
Journée (de 2 à 5 jours)	16,90 €	14,40 €	20,30 €	18,00 €
6 jours	79,00 €	67,00 €	110,00 €	90,00 €
A partir du 7ème jour	14,30 €	12,20 €	17,30 €	15,00 €
Matin (Jusqu'à 13h00)	14,70 €	12,40 €	17,30 €	15,20 €
Après-Midi**	15,00 €	12,40 €	17,50 €	15,20 €
Journée Pras/Bessarts Tapis (2)	11,30 €		13,80 €	
Journée partenaire (3) + groupe 20 pers	15,00 €	12,40 €	18,80 €	15,50 €
Pass Tribu 1 journée (4)	60.00€ (enfant sup 13.10€)		75.40 (enfant sup 17.40€)	
Pass Tribu 6 jours (4)	283.00€ (enfant sup 62.50€)		382.00€ (enfant sup 81€)	
Piétons			6,60 €	
Saison adulte			275,50 €	
Saison réduit (1)			218,50 €	
Moins de 6 ans et plus de 76 ans	Gratuit (justificatif obligatoire)			
(**) = délivré à partir de 12h00 utilisable à 12h30			<b>Forfait saison promotionnel UNIQUEMENT WEB</b>	
(1) = forfait moins de 18 ans, + 70 ans*, étudiant moins de 25 ans* (*sur présentation justificatif)			Adulte	167,00 €
(2) = téléskis Bessarts /Pras et Tapis ski			Moins 18 ans (5)	129,00 €
(3) = partenaire : Alice, Cézam, TTI, CHU..... sur présentation de la carte			du 14/09 au 04/10/2020	
(4) = 4 personnes (2 adultes + 2 enfants - 18 ans)				
(5) = Tarif Ski Club, valable uniquement dans la période vente promo du 26/10 au 22/11/2020 avec dossiers complet (photo-paiement)				
(5) = tarif ESF				
Forfait scolaire journée	7,00 €			
Forfait scolaire 1/2 journée	4,70 €			
TO basse saison 6 jours :	69€ adulte	/ 55€ -18 ans		
TO haute saison 6 jours :	93€ adulte	/ 76€ -18ans		
			<b>Forfait saison promotionnel caisses RM + web</b>	
			Adulte	184,00 €
			Moins 18 ans	140,00 €
			du 26/10 au 22/11/2020	
			Tapis 1/2 journée	5,30 €
			Tapis journée	8,40 €
			Tubbing 1h + bouée	6,50 €
			Tubbing 2h + bouée	8,50 €
			Tubbing 4h + bouée	12,00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous  
 Fait à GRESSE EN VERCORS,  
 Le 15/05/2020

Le Président  
 PECOUL Michel-Pierre



Certifié exécutoire par le Président compte tenu de sa transmission en Préfecture le 16/05/2020 et de sa publication/notification le 16/05/2020.

# REGIE DU DOMAINE SKIABLE DE GRESSE-EN-VERCORS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 16 juin 2020

L'an deux mille vingt, le seize juin, le Conseil d'Administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors, s'est réuni à 14 heures 30, en session ordinaire, dans la salle du Grand Veymont, 1965 route du Grand Veymont, 38650 GRESSE-EN-VERCORS, sous la présidence de Monsieur Michel-Pierre PECOUL, président de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors.

Membres en exercice : 7

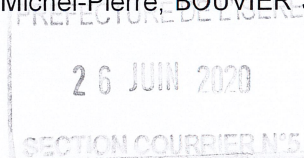
Présents : 4 : NOUEN Marie-Ange, PECOUL Michel-Pierre, ZANATTA Jean-Paul, GRILLET Patricia,

Représenté : 3 : LEFEVRE Alexandre, BOUVIER Jean-Pierre, GODEAU Christian

Pouvoirs : 3 LEFEVRE Alexandre à PECOUL Michel-Pierre, BOUVIER Jean-Pierre à , GODEAU Christian à

Nombre de votants : 7

Secrétaire de séance : NOUEN Marie-Ange.



Autres personnes présentes :

-Directrice de la Régie du Domaine Skiable de Gresse en Vercors : BELEY Nadine,

-Représentant consultatif technique du Domaine skiable : ROUTABOUL Valery, Directeur d'exploitation du Domaine skiable de Gresse en Vercors.

**VOTE : Unanimité POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION**

\*\*\*\*\*

**2020-DS5** Délibération d'autorisation de demande de complément de prêt de 10 000 € dans le cadre du reprofilage de la piste des Chamois pour l'engazonnement de la piste des Chamois, **sur le Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors.**

Le président rappelle au Conseil d'administration que des travaux d'aménagement et de reprofilage de la piste des Chamois sont prévus au budget primitif de la RD SGV.

Ces travaux permettront d'améliorer la sécurité de la piste, de faciliter son entretien et son damage.

Pour financer ces travaux, une délibération a été votée pour recourir à un emprunt d'un montant de 60 000€. Cependant, un complément d'emprunt de 10 000€ serait nécessaire pour effectuer l'engazonnement du site.

**Le Conseil d'administration, après avoir délibéré,**

- **AUTORISE le Président du Conseil d'Administration à formuler des demandes de complément de prêt, dans le cadre du reprofilage de la piste des Chamois pour l'engazonnement, pour un montant de 10 000 €, auprès de différents organismes bancaires, et à signer la ou les conventions relatives à ce prêt.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous

Fait à GRESSE EN VERCORS,

Le 17/06/2020

Le Président

PECOUL Michel-Pierre



REGIE DU DOMAINE SKIABLE

GRESSE EN VERCORS

38650 Gresse en Vercors

04 76 34 30 04

Siret 880 716 121 000 12

remontees-mecaniques@gresse-en-vercors.fr

Certifié exécutoire par le Président compte tenu de sa transmission en Préfecture le 17/06/2020 et de sa publication/notification le 17/06/2020.



38186 Code INSEE	Régie du Domaine Skiable de GRESSE-EN-VERCORS RDSGV-Gresse en Vercors	DM n°1 2020
---------------------	--	-------------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil d'administration**

Décision Modificative n° 1 RDSGV

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b> FONCTIONNEMENT</b>				
D-8061 : Fournitures non stockables (eau, énergie..)	0,00 €	9 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6135 : Locations mobilières	0,00 €	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6136 : Frais sur emballages	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-61551 : Matériel roulant	0,00 €	5 500,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>50 000,00 €</b>	<b>64 500,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-7588 : Autres	0,00 €	0,00 €	0,00 €	9 000,00 €
<b>TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>9 000,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>50 000,00 €</b>	<b>64 500,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>9 000,00 €</b>
<b> INVESTISSEMENT</b>				
R-1313 : Départements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	39 000,00 €
<b>TOTAL R 13 : Subventions d'investissement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>39 000,00 €</b>
D-1641 : Emprunts en euros	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-1641 : Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €	0,00 €	60 000,00 €
<b>TOTAL 16 : Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00 €</b>	<b>20 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>60 000,00 €</b>
D-2138 : Autres constructions	0,00 €	21 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188 : Autres	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>2 000,00 €</b>	<b>21 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>2 000,00 €</b>	<b>41 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>99 000,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>53 500,00 €</b>		<b>108 000,00 €</b>

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessous

Fait à GRESSE EN VERCORS,  
Le 17/06/2020

Le Président  
PECOUL Michel-Pierre

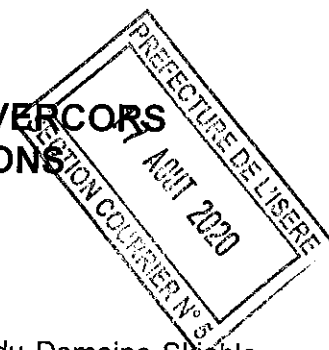


REGIE DU DOMAINE SKIABLE  
GRESSE EN VERCORS  
38650 Gresse en Vercors  
04 76 34 30 04  
Siret 880 716 121 000 12  
remontees-mecaniques@gresse-en-vercors.fr

Certifié exécutoire par le Président compte tenu de sa transmission en Préfecture le 17/06/2020 et de sa publication/notification le 17/06/2020.

**REGIE DU DOMAINE SKIABLE DE GRESSE-EN-VERCORS**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**SEANCE DU 10 AOUT 2020**



L'an deux mil vingt, le dix août, le Conseil d'Administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors, dûment convoqué le 6 août 2020, s'est réuni à 19 heures 30 en session extraordinaire dans la salle du Conseil Municipal, 1 place du Docteur Cuynat, à la Mairie, 38650 GRESSE-EN-VERCORS, sous la présidence de Mr GRESLOU Dominique, doyen des représentants de la commune.

**Membres en exercice : 7**

**Présents :** Jean-Luc JAMONEAU, 2<sup>ème</sup> Adjoint ; Gilles APELOIG, conseiller municipal ; Bertrand LECUYER, conseiller municipal ; Dominique GRESLOU, conseiller municipal ; Didier RICHE, représentant socio-professionnel ; Christophe HASLER, représentant socio-professionnel ; Franck GRABIAS, représentant socio-professionnel.

Nombre de votants : 7

Secrétaire de séance : Bertrand LECUYER

Représentant consultatif du Domaine skiable : *Directeur technique d'exploitation du Domaine skiable* : Valéry ROUTABOUL. *Directrice du Domaine skiable* : Nadine BELEY.

**2020-DS7 : ELECTION DU PRESIDENT**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2221-1 à L.2221-10 et R. 2221-1 à R. 2221-52 ;

Vu la création et les statuts de la régie du domaine skiable de Gresse en Vercors, adoptés par délibération n°2019-57B du Conseil Municipal en sa séance du 17 décembre 2019 ;

Vu lesdits statuts;

Considérant que par délibération n°2020-33 du 05/08/2020, le Conseil Municipal de Gresse en Vercors a désigné les membres du Conseil d'Administration constituant les organes de cet établissement public local à caractère industriel et commercial ;

Considérant que les dispositions susvisées du Code précité ainsi que celles des statuts de la régie relatives à la compétence des membres du Conseil d'Administration siégeant régulièrement pour désigner, en son sein, son Président ;

**1. Présidence de l'assemblée**

Le plus âgé des membres présents du conseil d'administration, représentants de la commune de Gresse en Vercors, a pris la présidence de l'assemblée. Dominique GRESLOU a procédé à l'appel nominal des membres du conseil d'administration, a dénombré 7 administrateurs présents et a constaté que la condition de quorum était remplie.

Dominique GRESLOU a ensuite invité le conseil d'administration à procéder à l'élection du Président. Dominique GRESLOU a rappelé que le Président doit être un représentant de la commune de Gresse en Vercors.

Gilles APELOIG, conseiller municipal, est candidat à la fonction de Président.

Il exprime ses motivations pour la candidature au poste de président du conseil d'administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors (RDSGV).

Il est procédé aux opérations de vote.

## 2. Déroulement de l'élection

Chaque membre a déposé un seul bulletin. Après le vote du dernier administrateur, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

## 3. Election du Président

Résultats du scrutin :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) ..... 7
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ... 0
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]..... 7

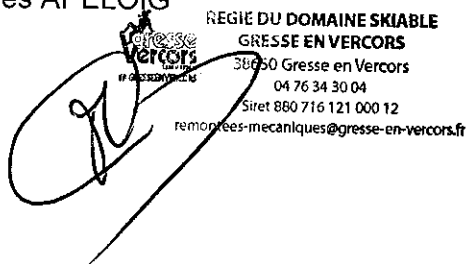
NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Gilles APELOIG	7	Sept

## 4. Proclamation de l'élection du Président

**Mr Gilles APELOIG a été proclamé Président et a été immédiatement installé.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus  
Gresse en Vercors, le 10 août 2020

Le Président du Conseil d'Administration  
Gilles APELOIG



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de sa transmission en Préfecture le 11/08/2020 et de sa publication/notification le 11/08/2020

**REGIE DU DOMAINE SKIABLE DE GRESSE-EN-VERCORS  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**SEANCE DU 10 AOUT 2020**



L'an deux mil vingt, le dix août, le Conseil d'Administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors, dûment convoqué le 6 août 2020, s'est réuni à 19 heures 30 en session extraordinaire dans la salle du Conseil Municipal, 1 place du Docteur Cuynat, à la Mairie, 38650 GRESSE-EN-VERCORS, sous la présidence de Mr GRESLOU Dominique, doyen des représentants de la commune.

**Membres en exercice : 7**

Présents : Jean-Luc JAMONEAU, 2<sup>ème</sup> Adjoint ; Gilles APELOIG, conseiller municipal ; Bertrand LECUYER, conseiller municipal ; Dominique GRESLOU, conseiller municipal ; Didier RICHE, représentant socio-professionnel ; Christophe HASLER, représentant socio-professionnel ; Franck GRABIAS, représentant socio-professionnel.

Nombre de votants : 7

Secrétaire de séance : Bertrand LECUYER

Représentant consultatif du Domaine skiable : *Directeur technique d'exploitation du Domaine skiable* : Valéry ROUTABOUL. *Directrice du Domaine skiable* : Nadine BELEY.

**2020-DS8 : ELECTION DU VICE-PRESIDENT**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2221-1 à L.2221-10 et R. 2221-1 à R. 2221-52 ;

Vu la création et les statuts de la régie du domaine skiable de Gresse en Vercors, adoptés par délibération n°2019-57B du Conseil Municipal en sa séance du 17 décembre 2019 ;

Vu lesdits statuts;

Considérant que par délibération n°2020-33 du 05/08/2020, le Conseil Municipal de Gresse en Vercors a désigné les membres du Conseil d'Administration constituant les organes de cet établissement public local à caractère industriel et commercial ;

Considérant que les dispositions susvisées du Code précité ainsi que celles des statuts de la régie relatives à la compétence des membres du Conseil d'Administration siégeant régulièrement pour désigner, en son sein, son Président et son vice-président ;

**1. Vice Présidence de l'assemblée**

Le Président de la Régie du Domaine Skiable de Gresse en Vercors a procédé à l'appel nominal des membres du conseil d'administration, a dénombré 7 administrateurs présents et a constaté que la condition de quorum était remplie.

Le Président a ensuite invité le conseil d'administration à procéder à l'élection du Vice-président. Le Président a rappelé qu'en application de l'article 11 des statuts, le Vice-président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil d'administration désigné comme représentants de la commune de Gresse en Vercors. Si, après deux tours de scrutin à bulletin secret, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu. Le Vice-président doit être un représentant de la commune de Gresse en Vercors.

Mr Jean-Luc JAMONEAU est candidat à la fonction de Vice-président.  
Il est procédé aux opérations de vote.

## 2. Déroulement du scrutin

Chacun des 7 administrateurs a déposé un bulletin lors du vote à bulletin secret.  
Après le vote du dernier administrateur, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

## 3. Election du Vice-président

Résultats du scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 7
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ... 0
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]..... 7


NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean-Luc JAMONEAU	7	Sept

## 5. Proclamation de l'élection du Vice-président.

Mr Jean-Luc JAMONEAU a été proclamé Vice-président et a été immédiatement installé.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus  
Gresse en Vercors, le 10 août 2020

Le Président du Conseil d'Administration  
Gilles APELOIG

  
REGIE DU DOMAINE SKIABLE  
GRESSE EN VERCORS  
30650 Gresse en Vercors  
04 76 34 10 04  
tél 880 716 11 000 12  
remonteesmecaniques@gresse-encors.fr

exécutoire par le Maire compte tenu de sa transmission en Préfecture le 11/08/2020 et de sa publication/notification le 11/08/2020











880716121 Code INSEE	Régie du Domaine Skiable de GRESSE-EN-VERCORS RDSGV-Gresse en Vercors	DM n°2 2020
-------------------------	--	-------------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil d'administration**

Décision modificative n° 2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b> FONCTIONNEMENT</b>				
D-6066 : Carburants	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6068 : Autres matières et fournitures	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6135 : Locations mobilières	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-61528 : Entretien et réparations autres biens immobiliers	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-61551 : Matériel roulant	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>12 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-6411 : Salaires, appointements, commissions de base	0,00 €	45 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6451 : Cotisations à T.U.R.S.S.A.F.	42 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6478 : Autres charges sociales diverses	0,00 €	9 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>42 000,00 €</b>	<b>54 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>54 000,00 €</b>	<b>54 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus  
Gresse en Vercors, le 01/12/2020

Le Président du Conseil d'Administration  
Gilles APELOIG



**REGIE DU DOMAINE SKIABLE  
GRESSE EN VERCORS**  
38650 Gresse en Vercors  
04 76 34 30 04  
Siret 880 716 121 000 12  
remontees-mecaniques@gresse-en-vercors.fr

1/0  
Jean-Luc Jamoreau  
de Jamoneg

exécutoire par le Président du Conseil d'Administration compte tenu de sa transmission en Préfecture le 01/12/2020 et de sa publication/notification le 01/12/2020

